



HABILITATION NIVEAU ÉLECTRICIEN - INITIAL

Travailler en sécurité
En centre de formation, En entreprise

Durée : 21 h
Prix inter-entreprise : 405 € H.T. / personne
Prix intra-entreprise : 2 085 € H.T. / groupe

Objectifs pédagogiques

Enoncer les risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension,
Transporter les règles exposées dito dans le cadre de son activité, de mettre en application les prescriptions de sécurité de la NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
Assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Le public

Tout personnel électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des consignations en basse et des interventions ou essais,

Prérequis

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Il vous sera donc demandé avant l'entrée en formation de nous transmettre le(s) diplôme(s) ou attestation(s) employeur justifiant ces compétences.

Déroulé du programme

1. Généralités, visualisation et étude de film INRS

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers électriques, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

2. Opération en basse tension

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT,
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant,
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT,
- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre,
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion,
- Remplacement de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage,
- Opération d'entretien avec présence de tension,
- Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NF 18510.

3. Nouveaux décrets

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés,
- Définition des opérations dites « non-électriques » et « électriques »,
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique,
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc),
- Nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associées.

4. Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain,
- Conduite à tenir en cas d'accident,
- Incendie dans une installation électrique.

5. Travaux pratiques

- Installation HT/BT,
- Armoires et installation électrique,
- Revue des dangers inhérents à l'installation,
- Application des procédures de travail.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation en fin de formation,
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de fin de formation.

Taux de satisfaction

99.03%

L'équipe pédagogique

Laurent M.

Laurent, formateur sécurité incendie, sécurité électrique, secourisme et SSIAP. Titulaire d'un BTS d'électrotechnique, d'une maîtrise en coordination SSI, d'un DU d'expertise judiciaire, des diplômes SSIAP 1 & 3 et d'une attestation de technicien en PNL J'ai passé 7 ans en bureaux d'études, 11 ans en organisme de contrôle agréé et depuis maintenant 7 ans je suis travailleur indépendant dans les domaines de la formations, de la sécurité incendie et du développement personnel.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérant. L'équipe NG VIN vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Date(s)

24 - 26 février 2025

4 - 6 juin 2025

7 au 9 juillet 2025

29 sept. - 1er oct. 2025

3 - 5 novembre 2025

1er - 3 décembre 2025